

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 décembre 2025

### La Filière Cheval impulse une nouvelle dynamique collective avec une gouvernance élargie « Le collectif au service de la filière équine »

Les membres fondateurs de la Filière Cheval – **France Galop**, la **Société d'Encouragement à l'Élevage du Trotteur Français (SETF)**, la **Fédération Française d'Équitation (FFE)** et la **Société Hippique Française (SHF)** – officialisent aujourd'hui à l'hippodrome Paris-Vincennes la nouvelle gouvernance de la Filière Cheval.

Cette gouvernance rénovée permettra d'articuler plus efficacement l'action nationale avec les dynamiques régionales, tout en renforçant le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et des décideurs publics, en particulier le Ministère chargé de l'Agriculture et l'institut technique dédié à la filière, l'IFCE. Elle offre un cadre nouveau, lisible et solide, propre à structurer dans la durée une coopération transversale qui n'avait, jusqu'ici, jamais pu s'établir à cette échelle.

### Une nouvelle dynamique pour une filière agricole stratégique

Depuis près de 10 ans et à la demande de l'Etat, les sociétés-mères de la filière équine (regroupant l'élevage, le sport-loisir, les courses, les chevaux de races locales) ont fait le choix de l'unité pour défendre leurs intérêts communs, pour assurer la gouvernance de la filière, sa représentation auprès des pouvoirs publics français et européens et son rayonnement le plus large possible.

Cet événement marque l'aboutissement d'un travail collectif engagé depuis près de deux ans pour renforcer la structuration, la représentativité et la capacité d'action d'une filière qui occupe une place singulière dans l'agriculture et l'économie française.

La filière équine française est l'une des filières atypiques relevant du domaine agricole et dont le rayonnement international n'est plus à prouver. Disposant d'un **poids économique important** en France, elle compte plus d'1,1 million d'équidés et 30 000 éleveurs, assure plus de 66 000 emplois, et compte 233 hippodromes répartis sur tout le territoire métropolitain et ultramarin, organisant plus de 18 000 courses par an. Par ailleurs, l'équitation est le 3ème sport pratiqué en France avec près de 625 000 licenciés (dont 83 % des femmes).

À la croisée des mondes agricole, sportif, économique et culturel, la filière équine est un secteur transversal et particulièrement ancré dans les territoires. Pour faire face aux nouveaux enjeux sanitaires, environnementaux, réglementaires et économiques, il est indispensable de doter cette filière d'une gouvernance modernisée, capable de porter une vision ambitieuse et collective. Telle est la finalité de la nouvelle Filière Cheval, désormais pleinement guidée par une ambition : « **le collectif au service de la filière équine** ».

## **Une gouvernance rénovée, représentative et opérationnelle**

La modernisation de la Filière Cheval repose avant tout sur un élargissement de sa gouvernance. Aux côtés des membres fondateurs, elle accueillera désormais les **syndicats agricoles et syndicats professionnels représentatifs de la branche**, les **conseils des chevaux régionaux** ainsi que les **organisations équines représentatives au niveau national** dans les différents segments de la filière.

Cette ouverture traduit la volonté de donner une place à tous les acteurs du monde équin, en garantissant une répartition équilibrée des voix, fondée sur des critères objectifs tels que la population équine régionale ou la représentativité professionnelle.

## **Des missions renforcées pour agir efficacement dans le temps long**

Les statuts modernisés confient à la Filière Cheval des missions larges, tournées vers la coordination et l'intérêt général : la représentation du secteur auprès des pouvoirs publics, le pilotage de travaux communs au niveau national, la valorisation de la filière dans toutes ses dimensions, l'appui aux travaux de recherche et d'innovation, la contribution aux politiques sanitaires et de bientraitance ou encore la participation aux orientations stratégiques des financements.

**Cette nouvelle ambition s'incarne d'ores et déjà depuis 2024, la Filière Cheval étant engagée dans plusieurs chantiers structurants** : la mobilisation collective sur la révision du règlement européen sur le transport des animaux, l'accompagnement des évolutions réglementaires nationales sur les enjeux de transport, la participation aux Assises du sanitaire animal, la mobilisation sur le statut juridique du cheval et sur les difficultés rencontrées dans le cadre de l'examen parlementaire du budget pour 2026, ou encore le renforcement de la présence commune au Salon International de l'Agriculture.

Ces actions illustrent la capacité de la Filière Cheval à anticiper et à coordonner des enjeux qui dépassent les frontières de chacun de ses segments.

## **2026 : une accélération décisive de la Filière Cheval**

L'année 2026 ouvrira une nouvelle phase d'actions. La Filière Cheval déployera sa première feuille de route stratégique, le **Plan d'Action Filière Cheval**, en cours de rédaction à la demande du Ministère et destiné à structurer les priorités collectives en matière de structuration, d'emploi et de formation, d'adaptation au dérèglement climatique et de bientraitance équine. Les travaux engagés sur le transport ainsi que sur les enjeux sanitaires seront également consolidés, et de nouvelles initiatives événementielles seront engagées, en particulier lors du Salon International de l'Agriculture 2026.

Cette dynamique commune permettra également d'explorer, dans un calendrier à définir et en lien étroit avec les organisations syndicales, les conditions d'émergence d'une **interprofession équine**, dans le respect des conditions juridiques qui gouvernent ces organisations.

Dans un contexte de transformation profonde des politiques agricoles et rurales et des mutations des envies de nos concitoyens, la capacité de la filière à se rassembler constitue désormais un levier majeur de compétitivité et de reconnaissance institutionnelle.

## **Un lancement officiel ce vendredi 5 décembre 2025**

Le lancement officiel de cette nouvelle gouvernance s'est tenu ce **vendredi 5 décembre 2025 à l'hippodrome Paris-Vincennes**, en présence des représentants de l'État, des organisations professionnelles et des acteurs de terrain.

Cet événement marque l'entrée de la Filière Cheval dans une nouvelle ère : celle d'une action collective assumée, structurée et tournée vers l'avenir.

**Olivier de SEYSEL, Président de la Filière Cheval, représentant la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français (SETF)**

« Je suis très heureux que la nouvelle gouvernance de la Filière Cheval ait été officialisée aujourd'hui à Paris-Vincennes. Depuis 2 ans, nous sommes engagés dans une démarche collective forte, et je suis

*certain que notre association saura désormais porter un collectif uni, au service de tous les acteurs de la filière équine française. Notre ambition est grande mais permettra de continuer à impulser une dynamique vertueuse au service de notre filière agricole. ».*

**Frédéric BOUIX, Président de la Fédération Française d'Equitation**

*« Cette journée marque une étape majeure dans l'organisation de notre filière, attendue depuis de nombreuses années par ses fondateurs et largement encouragée par les pouvoirs publics. Je tiens à saluer ici l'action de nos prédécesseurs parmi lesquels les Présidents de nos organisations respectives - Serge Lecomte pour la FFE - ainsi que les deux premiers Présidents qui ont préfiguré cette instance, à savoir Messieurs Dominique de Bellaigue et Loïc Malivet ; avec l'impulsion et l'implication des Parlementaires membres des groupes d'études Cheval de l'Assemblée et du Sénat, et plus particulièrement leurs Présidentes et Présidents successifs depuis 2018. »*

**Anthony BAUDOUIN, représentant de France Galop, Président du Fonds Eperon**

*« Au nom de France Galop, je tiens à saluer l'émergence de cette nouvelle gouvernance collective, qui permet à chacun d'être présent dans les débats qui animent notre filière. En tant que Président du Fonds Eperon, j'espère que notre ambition collective de structuration portera ses fruits et permettra à cette filière que nous aimons tous de continuer à rayonner. »*

**Michel GUIOT, Président de la Société Hippique Française**

*« Dès 2026, nous allons pouvoir commencer à agir concrètement au sein d'un conseil d'administration représentatif de tous les segments de la filière. Le style de cette nouvelle équipe est donné : de la transparence, du courage, de l'énergie et la volonté farouche de servir au mieux les intérêts d'une filière agricole, aujourd'hui, structurée. Je nous souhaite à tous de réussir ensemble ce formidable pari et de continuer à faire rayonner notre filière. »*

Contact presse : Tanguy Courtois – 06.07.42.67.37 – [contact@filierecheval.fr](mailto:contact@filierecheval.fr)